

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS

Nombre de membres en exercice	: 19
Nombre de membres présents	: 18
Absent excusé ayant donné procuration	: 01
Absent	: 00

Date de la convocation : 1^{er} avril 2026

L'an deux mille vingt-six, **le mercredi 8 avril à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de Mons, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de Mons, sous la présidence de Monsieur Bernard PROUST, Maire de Mons.

18 membres étaient présents :

Elodie AUMONIER ; Philippe BOUTONNET ; Laurence DERROISNE ; Véronique DOITTAU ; Jean-Luc FABRE ; Alain GALY ; Solange HOLLARD ; Franck LAURENT ; Frédérique LION ; Fabrice MIOT ; Vincent PORTOLA ; Bernard PROUST ; Alain REBINGUET ; Florence SALESES ; Laurence SAMSON ; Arnaud SAUGERAS ; Jean-François SOLA ; Christiane ZIEGLER.

01 membre absent ayant donné procuration :

Julie PONTONNIER a donné procuration à Arnaud SAUGERAS.

Secrétaire de séance : Fabrice MIOT

DELIBERATION N° 15/2026 RELATIVE A LA DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE TITULAIRE ET SON SUPPLEANT

Rapporteur : Monsieur Bernard PROUST

Vu les circulaires du 26 octobre 2000, du 18 février 2002, du 16 juillet 2003 et du 27 janvier 2004 relatives à la désignation d'un conseiller municipal en charge des questions de défense ;

Vu l'instruction datée du 24 avril 2002 qui précise les missions des correspondants défense en matière de sensibilisation des concitoyens aux impératifs de défense ;

Monsieur le Maire **invite** le Conseil municipal à procéder à la désignation d'un correspondant défense titulaire et d'un correspondant défense suppléant.

La fonction de correspondant défense a vocation à **développer le lien armée-nation et promouvoir l'esprit de défense**. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour **associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense**. Ses missions s'organisent autour de trois grands axes :

- L'information sur la défense,
- Le parcours citoyeneté,
- La solidarité et la mémoire.

Sont déclarés candidats : Alain REBINGUET (Titulaire) Jean-François SOLA (suppléant).

Entendu l'exposé et après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret et considérant les candidatures ci-dessus, le Conseil Municipal **décide** :

Article 1 : De désigner Alain REBINGUET correspondant défense titulaire et Jean-François SOLA correspondant défense suppléant de la commune de Mons.

Article 2 : Le Maire de la Commune de Mons à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : Unanimité

Fait à Mons, le 08/04/2026

Fabrice MIOT

Secrétaire de Séance

Bernard PROUST

Maire de Mons



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>